Image not found or type unknown

peut on exiger un loyer en cas de séparation ?

Par **BEREHOUC**, le **12/10/2008** à **20:22**

Je me suis séparé de ma concubine et nous avons un appartement en commun.
Celle ci occupe toujours l'appartement que moi j'ai quitté. Nous remboursons chacun à part égale le crédit immobilier.
Je souhaite savoir si je peux lui éxiger de me payer un loyer et si oui quelle est la procédure à suivre et qui fixe le montant de ce loyer.
En l'attente d'une réponse, cordialement.

Maxime BEREHOUC.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés